

IMPLICATIONS MILITAIRES DES PHENOMENES AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

Par Jean-Philippe DAIN (2001)

La diffusion de ce document dans toute son intégralité est encouragée, de préférence sans modification de son contenu et avec mention de son auteur, Jean-Philippe DAIN.





**PUBLICATION ELECTRONIQUE
SUR LES PHOTOGRAPHIES D'OVNIS**

<http://www.ufoto.fr.st>
<http://mapage.noos.fr/ufoto>

E-Mail : ufoto@fr.st

Vous pouvez vous abonner à la liste de diffusion UFOTO en cliquant sur ce lien :
http://mapage.noos.fr/ufoto/mail/mlist_enfr.htm

La diffusion de ce document dans toute
son intégralité est encouragée, de préférence sans modification de son contenu et
avec mention de son auteur, Jean-Philippe DAIN.

SOMMAIRE

Introduction	5
Les études disponibles	6
Les études officielles américaines	6
Origine de l'intérêt des autorités américaines	6
1947-1949 : Sign Project	7
1950 : Twinkle Project	7
1953 : le rapport Durant	7
1952-1969 : Blue Book	8
1966-1969 : la commission «Condon»	9
De la fin des années 1960 à nos jours	9
Les études menées dans les autres pays	10
En France	10
Dans les autres pays que la France et les Etats-unis	11
Analyse critique	13
Confusion et désinformation	13
Analyse de l'aspect sémantique	13
La sphère militaire	15
Interactions physiques entre la sphère scientifico-militaire et le phénomène des ovnis	19
Possibilité d'une menace directe	19
Confrontations entre phénomènes aériens non identifiés et forces armées	20
Possibilité d'un transfert de technologies	22
Interactions intellectuelles puis physiques entre la sphère scientifico-militaire et le phénomène des ovnis en tant que fait social	23
Possibilité d'un transfert de connaissances	23
Armes psychotroniques	24
Une approche militaire est-elle judicieuse?	25
Des concepts applicables aux deux domaines	25
Intelligence fondamentalement étrangère	25
Mimétisme et camouflage	26
Conclusion	28
Bibliographie	30
Annexes	33

INTRODUCTION

Il y a 50 ans, Kenneth Arnold observa six objets qui l'intriguèrent fortement. En relatant son observation à la presse, Kenneth Arnold compara le déplacement de ce qu'il avait vu à celui de soucoupes ricochant sur l'eau. Repris, Déformé et amplifié par la presse, le témoignage de l'américain servira à la populariser l'expression, aujourd'hui bien connue, de «soucoupe volante¹». Le témoignage de Kenneth Arnold marque le début de la reconnaissance du phénomène des ovnis en tant que fait social : depuis 1947, des millions des personnes disent avoir vu des choses qu'elles n'ont pu reconnaître.

Il convient de préciser que le phénomène des objets volants non-identifiés est un phénomène complexe. Les causes donnant naissance aux témoignages sont multiples. Il n'existe en effet pas de cause unique susceptible d'expliquer la totalité des témoignages, le phénomène des ovnis est un phénomène multi-causal. Aussi, la complexité de ce phénomène vient de ses multiples implications, qu'elles soient religieuses, politiques, psychologiques, scientifiques, ou militaires.

Les Etats-Unis s'intéressèrent rapidement à la question et entreprirent plusieurs études officielles et civiles. Le présent document en donne un aperçu. Grâce, mais aussi au-delà de cet aspect historique, ce document répertorie les implications militaires du phénomène des ovnis.

¹L'expression fut employée auparavant par un fermier, mais tomba dans l'oubli rapidement, jusqu'en 1947.

LES ETUDES DISPONIBLES

LES ÉTUDES OFFICIELLES AMÉRICAINES

Origine de l'intérêt des autorités américaines

Lors de la vague de «fusées fantômes» au-dessus des pays scandinaves en 1946, les autorités se demandèrent si les russes ne les avaient pas surpassés en matière d'aéronautique. Des commissions restreintes des pays appartenant à l'OTAN furent alors mises en place. Rapidement, les Etats-Unis acquirent la certitude qu'il ne s'agissait pas d'engins soviétiques et les missions formées dans le cadre de l'OTAN disparurent².

Dès l'apparition des premiers témoignages aux Etats-Unis, les services de renseignement américains s'intéressèrent de nouveau à la question des ovnis³. Plus précisément, c'est l'Air Materiel Command (AMC) qui fut le premier service de renseignement à se pencher sur la question des objets volants non-identifiés. Par la suite d'autres services gouvernementaux recueillirent les informations relatives aux ovnis. Les principaux organismes ayant procédé à ce recueil d'information sont la CIA, la National Security Administration (NSA), la Defense intelligence Agency (DIA), l'Air Technical Intelligence Center (ATIC). Ces services mirent sur pied plusieurs études, collectèrent les témoignages et rédigèrent des rapports. Certains d'entre eux ont été rendus publics. Les plus connues de ces études sont le projet Sign, le projet Twinkle, le Rapport DURANT, le projet Blue Book et le Rapport CONDON.

²FOUÉRÉ, René, «Les commissions d'enquêtes sur les ovnis dans les pays de l'OTAN et aux Etats-Unis de 1946 à 1969», *Phénomènes Spatiaux*, n°25, pp. 11-19.

³Voir le document sensibilisant le personnel de l'US Navy à rapporter, entre autres, les observations d'objets non identifiés, annexe 2, illustration 4.

1947-1949 : «Sign Project»

Il s'agit d'une étude menée par la division de renseignement technique de l'Air Material Command (AMC) à la demande du Chef d'État Major Adjoint de l'Armée de l'Air. Le rapport présente une étude descriptive et analytique des objets aériens non-identifiés aussi bien aux Etats-Unis que dans les pays étrangers, ainsi qu'une classification des phénomènes observés.

L'étude conclut qu'il n'existe aucune preuve définitive et décisive prouvant l'existence des objets non-identifiés en tant qu'aéronefs réels de configuration inconnue et non conventionnelle, mais qu'une telle chose n'est pas impossible. Les explications de certaines des observations étudiées ont mis en évidence des causes simples. La probabilité pour que l'URSS ait développé des techniques aussi en avance sur le reste du monde est jugée faible. Par ailleurs, le rapport recommande la poursuite des activités de collecte et d'analyse des témoignages au même titre que n'importe quelle autre activité de renseignement.

1950 : «Twinkle Project»

Mis en place en 1950, Le programme Twinkle fait suite à de nombreuses observations de «boules de feu» vertes dans le Sud des Etats-Unis, notamment à proximité d'installations sensibles du Nouveau Mexique. Une équipe de scientifiques des laboratoires de recherche de l'Armée de l'Air et des experts en aéronautique de la société Land Air furent chargés d'étudier ces phénomènes.

Le projet prévoyait d'installer en des lieux différents des caméras de surveillance afin d'obtenir des données sur les phénomènes lumineux. Finalement, faute de fonds et de personnel suffisant, le projet avorta.

1953 : Le rapport Durant

Divulgué en 1975 à l'aide de la loi sur la liberté d'accès à l'information (Freedom of Information Act), le rapport Durant rend compte d'une étude menée par le bureau des enquêtes spéciales de la CIA (OSI/CIA) sous l'égide de Robertson. Des spécialistes des disciplines suivantes ont été consultés : systèmes d'armes, renseignement, sciences physiques, et astronomie. Tous conclurent à l'absence de menace directe. Par contre, la manière de traiter le problème est source de divergence : pour le spécialiste des questions

nucléaires son traitement n'est pas urgent, le Dr. ROBERTSON considère, lui, que le problème doit non-seulement mobiliser les Etats-Unis mais aussi les autres pays. Les représentants de l'OSI et les membres de la commission estimèrent toutefois l'existence des dangers potentiels suivant :

- la non-identification d'un ennemi a) par la surcharge des voies de communication, b) par l'utilisation des témoignages d'ovnis et d'histoires peu crédibles pour détourner l'attention des autorités ;
- la sensibilité du public face à une action psychologique pouvant mener à l'hystérie collective ;
- l'exploitation de groupes d'amateurs à des fins subversives

Dans sa conclusion, le rapport Durant recommande d'orienter l'opinion du public afin de le rendre moins vulnérable à une éventuelle utilisation du phénomène des ovnis. Autrement dit, une politique de désinformation est préconisée de manière explicite. Le rapport souhaite également que les militaires soient informés des phénomènes pouvant faire l'objet de confusions.

1952-1969 : «Blue Book»

«Blue Book» s'inscrit dans la continuation du «Project Grudge» lui même rebaptisé «Project Sign» en 1949. La mise en place du programme «Blue Book» fait suite à une demande du directeur du renseignement américain pour l'armée de l'air, le Major Général Charles P. CADWELL⁴.

Le 17 décembre 1969 le Ministère de la défense met fin au programme et diffuse un communiqué de presse concluant à l'absence d'implications pour la sécurité nationale des Etats-Unis. Blue Book conclut également au manque d'intérêt de la question des ovnis d'un point de vue scientifique en s'appuyant sur l'étude menée par l'Université du Colorado, plus connue sous le nom de «rapport CONDON».

⁴Voir le mémorandum du Major General CADWELL à l'attention du Commandant des forces aériennes. «Reporting of Information on Unconventional Aircraft», du 8 Septembre 1950.

1966-1969 : la commission «Condon»

Il s'agit d'une étude commandée à l'Université du Colorado par l'Armée de l'Air américaine en 1966 et dirigée par le physicien Edouard U. CONDON. Le rapport de cette étude a été publié en 1969 sous le titre *Scientific Study of Unidentified Flying objects*.

Le rapport conclu qu'une étude approfondie des ovnis ne peut probablement pas être justifiée par la perspective de progrès scientifiques⁵. Cette conclusion suscita une polémique aux Etats-Unis tant elle parut inacceptable à certains, notamment à l'astronome Joseph Allen HYNEK qui critiqua aussi sévèrement la manière avec laquelle le projet Blue Book avait été conduit.

De la fin des années 1960 à nos jours

Scientific Study of Unidentified Flying objects est la dernière étude officielle connue menées aux Etats-Unis. Selon Gerald K. Haines, auteur d'un article intitulé *Le Rôle de la C.I.A. dans l'Etude des OVNI. 1947-90*, les années 1960 marquent le déclin de l'intérêt de la CIA pour les ovnis⁶. Cependant, la CIA n'a pas pour vocation de diffuser ses études et n'est pas tenue de faire état de ses centres d'intérêts à grande échelle. Si aucune étude officielle n'a été divulguée, mis à part le compte rendu de l'armée américaine sur l'affaire de Roswell⁷, des documents officiels manifestant de l'intérêt pour le phénomène des ovnis ont été rédigés après 1969. Il serait donc hasardeux d'affirmer que les services de renseignements des Etats-Unis ne s'intéressent plus à la question depuis 1969.

⁵CONDON, Edouard U. (sous la direction de), *Scientific Study of UFO*, Bantam Books, New-York, 1969.

⁶HAINES, Gerald K., «CIA's Role in the Study of UFOs, 1947-90», *Semiannual Edition #1, 1997*. Article disponible sur Internet à l'adresse - <http://www.odci.gov/csi/studies/97unclas/> -.

⁷*The Roswell Report : Case Closed*, USAF, 1997.

LES ÉTUDES MENÉES DANS LES AUTRES PAYS

En France

La France est actuellement le seul pays au monde à disposer d'un organisme civil officiellement chargé du phénomène des ovnis. Plus exactement des Phénomènes aérospatiaux non-identifiés, pour reprendre la terminologie de cet organisme.

Créé en 1977 au sein du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), le GEPAN fut l'une des rares structure officielle chargée d'étudier les phénomènes aérospatiaux non-identifiés⁸. Le GEPAN s'était initialement fixé trois objectifs : répondre à la curiosité du public, améliorer la connaissance de notre environnement et vérifier si le phénomène ovni pouvait constituer une menace naturelle ou artificielle. Le GEPAN a durant près de 10 années, en collaboration avec des universités et des laboratoires extérieurs, mené des enquêtes, publié des notes techniques et des notes d'informations.

En 1978, le conseil scientifique du GEPAN parvint à la conclusion selon laquelle certains des témoignages étudiés se rapportaient à des objets s'apparentant à des machines volantes dont la provenance, les modes de sustentation et de propulsion étaient étrangers à nos connaissances⁹. Cependant, les études menées sur la psychologie de la perception et les processus d'influences ont peu à peu conduit le GEPAN à relativiser ses conclusions de 1978, mettant davantage l'accent sur la fragilité du témoignage humain. Le GEPAN reconnut néanmoins que certains témoignages restaient difficiles à expliquer après analyse sans envisager l'existence d'appareils ou de phénomènes non-conventionnels¹⁰. En 1988 le GEPAN est dissout pour être remplacé par le Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées atmosphériques (SEBRA).

L'activité du SEBRA est aujourd'hui très réduite et se résume à des conférences, à la rédaction de documents de synthèse basés sur les travaux du GEPAN, et à quelques

⁸Pour toute information sur les études à caractère officiel menées en France, s'adresser au Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques : CNES/SEBRA, 18 avenue Edouard Belin, 31055 Toulouse Cedex. Une bibliographie des études menées au GEPAN et au SEBRA est disponible sur Internet à l'adresse - <http://wwwperso.hol.fr/~aska/> -.

⁹En référence aux cas de Gondrecourt, Bize, Luçon, Bolazec, Cussac et de Sauvigny. Voir *Présentation au Conseil scientifique du GEPAN des études menées pendant le premier semestre 1978*, CNES, Toulouse, 1978.

¹⁰Voir CNES/GEPAN, Enquête 86/06 - «L'amarante», Note technique n°17, CNES/GEPAN, Toulouse, 1983 et Enquête 81/01 - *Analyse d'une trace*, Note technique n°16, CNES/GEPAN, Toulouse, 1983.

interventions publiques lors de recrudescence de témoignages. La transition GEPAN/SEPRA apparaît comme une régression paradoxale par rapport aux ambitions et aux recommandations du Conseil scientifique du GEPAN, d'autant plus que celui-ci avait entamé une collaboration avec plusieurs organisations étrangères (Espagne, Argentine, Chili, Algérie et ex-URSS).

La seule étude à caractère militaire qui a été menée à ce jour est celle entreprise par l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN)¹¹, en 1977. Les débats et le rapport de l'IHEDN soulèvent les points suivants :

- La crainte d'une utilisation du phénomène des ovnis pour détourner le public de problèmes plus graves¹² ;
- Le comité d'étude recommande une surveillance des association d'ufologues car celles-ci pourraient être manipulées, problème évoqué lors de l'audition du Commandant KERVENDAL (Gendarmerie)¹³. Pour éviter ce problème, il est conseillé d'encourager les échanges entre les chercheurs attirés et les associations ;
- L'utilisation du «paravent ovni» pour recueillir des informations sur autre chose que le phénomène des ovnis¹⁴ ;
- Une recherche ou une attention des Armées vis à vis de la question des phénomènes aériens non identifiés¹⁵.

Aucune autre étude de ce type n'est connue en France.

Dans les autres pays que la France et les Etats-Unis

Le Canada («Magnet» et «Second Storey») et la Belgique¹⁶ ont produit des études officielles sur le phénomène des ovnis. L'Espagne la Grande Bretagne disposent, Puerto-Rico de documents officiels relatifs au phénomène des ovnis¹⁷. Cependant aucune implication différente de celles mentionnées dans les rapports américains n'apparaît. La documentation officielle provenant d'autres pays est rare car indisponible ou inexistante, y compris pour des pays européens comme par exemple l'Allemagne.

¹¹Rapport sur les phénomènes aérospatiaux non-identifiés, IHEDN, 20 juin 1977. Voir également PINVIDIC, Thierry, *Le nœud gordien ou la fantastique histoire des ovnis*, France Empire, 1979.

¹²IHEDN, *Rapport sur les P.A.N.I.*, 1977, manuscrit, p. 4.

¹³IHEDN/AACA, *Comité «P.A.N.I.»*, 11 séance, mars 1977, note manuscrite.

¹⁴IHEDN/AACA, *Rapport sur les phénomènes aériens non identifiés*, 20 juin 1977, p. 4.

¹⁵*ibid*, p. 17.

¹⁶Rapport concernant l'observation d'Omni durant la nuit du 30 au 31 mars 1990, Forces Aériennes Belges, 1990.

¹⁷Pour l'Espagne, voir : BALLESTER OLMOS, Vincente-Juan, «Spanish Air Force UFO Files : The Secret's End», *MUFON 1993 International Symposium Proceedings*, MUFON, 1993, pp. 126-168. Pour Porto-Rico, la question a été prise en charge par l'Agencia Estatal de defensa Civil.

Certaines organisations internationales comme l'ONU et plus récemment la Communauté Européenne se sont également penchées sur la question¹⁸. Le rapporteur du rapport de la Commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie (CERT) sur la proposition de création d'un centre européen d'observation des ovnis a écrit aux forces aériennes des pays européens pour connaître leurs positions. Seul l'état major des forces aériennes italiennes a selon lui fourni une réponse exhaustive en envoyant une synthèse des observations de la dernière décennie. Les autres forces aériennes, hormis les forces aériennes françaises, ont refusées de répondre stipulant que ces informations étaient couvertes par le secret militaire, ou n'ont pas répondu¹⁹.

¹⁸REGGE, Tullio, *Rapport de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie sur la proposition de création d'un centre européen d'observation des «ovnis»*, Parlement européen, 2 décembre 1993.

¹⁹*idem*, p. 11.

ANALYSE CRITIQUE

CONFUSION ET DESINFORMATION

Analyse de l'aspect sémantique

Suite à l'observation de Kenneth Arnold le 24 juin 1947, la presse a déformé les propos de l'homme d'affaire en utilisant l'expression «flying saucer» pour décrire la forme de ce qu'il avait vu. L'expression qu'il avait utilisé pour désigner un type de déplacement s'est transformée en une description de la forme des objets²⁰. Par extension les expressions «flying saucer» et «flying disc» furent employées pour tout témoignage rapportant des choses inhabituelles dans le ciel.

Corrolairement, le terme «soucoupe volante» a été employé par la presse comme équivalent de «curieux», «insolite», «étrange», tout comme l'expression «ovni» l'est aujourd'hui. N'importe quel objet ou personnalité est susceptible d'être qualifié d'«ovni» par les médias. Le mot «ovni» a des acceptions diverses tant dans le langage de l'ufologie, que dans le langage commun. Une nuance ou une antinomie peut séparer une acception d'une autre. Certains considèrent l'«ovni» comme quelque chose susceptible d'échapper à la connaissance, pour d'autres il équivaut à un objet technologique extraterrestre. Pourtant, les médias continuent d'utiliser indistinctement les expressions «ovni» et «soucoupe volante». Dernièrement la revue *Science et avenir* a publié un article sur le livre *La rumeur de Roswell*²¹. Cet article est intitulé «Les Ovnis mis à nu» et il est écrit dans le sous-titre que «le sociologue Pierre LAGRANGE démonte le mécanisme de la mystification. Et

²⁰LAGRANGE, Pierre, «Enquêtes sur les soucoupe volantes», *Terrain - L'incroyable et ses preuves*, n°14, mars 1990, pp. 93-112.

²¹LAGRANGE, Pierre, *La rumeur de Roswell*, La Découverte, Paris, 1997.

montre comment les soucoupes volantes participent des mythes modernes de la culture américaine²²». Le titre se rapporte aux ovnis, le texte aux soucoupes volantes et aux extraterrestres. L'emploi successif des ces différentes expressions constitue une digression, voire une dégénérescence de l'expression ovni qui est ramenée à la sphère médiatico-culturelle par l'emploi des stéréotypes les plus éculés. Rappelons que l'auteur de l'article prétend parler des ovnis, et qu'en plus il prétend les mettre à nu.

Mais ce n'est pas tout. Après un rappel de l'affaire Roswell, voici ce qu'écrit Hubert QUIRIN : l'auteur «explique alors comment fonctionnent les cercles de soucoupistes ou ovniologues, rebaptisés ufologues, histoire de faire plus sérieux.²³» Ici nous apprenons que les soucoupistes et les ovniologues se sont rebaptisés ufologues pour faire plus sérieux. Je soumet au lecteur le fait, qu'aujourd'hui, il y a peu, voire pas de personnes intéressées par les ovnis utilisant pour se désigner ni l'une, ni l'autre de ces deux expressions. Précisons également que ces deux expressions appartiennent au vocabulaire de la sociologie et que les intéressés se désignent plus volontiers sous le vocable d'«ufologue». Mais dans l'article, c'est le contraire qui est écrit : les ufologues sont en réalité des ovniologues et des soucoupistes.

Il ne s'agit là que d'un exemple, mais l'utilisation de néologismes et de termes peu élégants n'est pas exceptionnelle, qu'il s'agisse des «ovniologues» de Hubert QUIRIN, des «ovniophiles» et des «fans» de Evry SCHATZMAN, des «ufomanes» de Michel ROUZE²⁴ ou des «soucoupistes» de la mouvance psycho-sociologique.

L'«ovni» disparaît alors sous le culturel, l'inélegant, le peu de sérieux et le ridicule. C'est pourquoi parler de «l'invention des soucoupes» en identifiant le témoignage au culturel, c'est davantage entretenir un mythe que d'étudier un phénomène, ne serait-ce qu'en tant que fait de société. Résultat : on constate que le langage médiatico-sociologique s'efforce d'éloigner le sens originel du témoignage au profit du culturel, du sociologique, du mythologique et de la science-fiction à tout prix.

Revenons à l'observation de Kenneth ARNOLD. Sept mois après, en février 1948, l'expression «Unidentified Flying Object» (UFO) fait son apparition au sein de l'administration militaire américaine²⁵. Mais ce n'est que bien plus tard que l'acronyme sera popularisée, notamment par Edward J. RUPPELT dans *The Report on Unidentified Flying Objects* (1956) et par Joseph Allen HYNEK dans *The UFO Experience, a Scientific Enquiry* (1972).

Si à la fin des années 1940 l'expression «soucoupe volante» n'était qu'une manière commode de désigner quelque chose d'insolite et de non-identifié, il y a fort à parier qu'elle a pris une signification différente. En effet, bandes dessinées, gadgets, films, dessins-animés et publicités n'ont cessé de diffuser l'image de la soucoupe volante en tant que vaisseau interplanétaire, de préférence extraterrestre. L'emploi de l'acronyme «UFO» est alors apparu comme une nécessité afin d'affirmer que l'on entendait désigner quelque chose de non-identifié, et non autre chose. C'est pourquoi, selon nous, l'emploi de l'expression «Unidentified Flying Object», notamment par Joseph Allen HYNEK, non seulement

²²QUIRIN, Hubert, «Les ovnis mis à nu», *Science et avenir*, février 1997, p. 102.

²³*idem*.

²⁴SCHATZMAN, Evry, «La grande mystification», *Ciel & Espace*, n°268, avril 1992, p. 36.

²⁵Technical Instruction TI-2185 addendum n°3 du 11 février 1948, sujet : «Sign Project-Evaluation of Unidentified Flying Objects», *Sign Report*, février 1949, Air Technical Intelligence Center/USAF.

impliquait un souci de justesse, mais participait à une mise à distance du stéréotype de la soucoupe volante en tant qu'engin extraterrestre. Peu à peu l'expression UFO va se substituer à l'expression «flying saucer» et aux quelques autres expressions marginales des années 1960²⁶.

Le 1er mai 1977, le Groupement d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux non-Identifiés est créé en France²⁷. Il s'agit du premier organisme civil au monde chargé d'étudier, non pas les ovnis, mais les Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés (PAN ou PANI)²⁸. La terminologie employée est importante car elle participe à une mise à distance de l'objet d'étude, en l'occurrence le phénomène des ovnis, et non les «soucoupes volantes». C'est pourquoi parler de «soucoupes volantes» ce n'est pas parler du phénomène des ovnis.

La sphère militaire

L'une des formes supposées de l'un des avions issus du programme «AURORA» (Etats-Unis) est celle d'un losange²⁹. Par ailleurs, les avions utilisant la technologie *Stealth* ont des formes à tendance triangulaire (B2, F-117, le projet avorté de l'A-12)³⁰. Il est possible que des avions tels que le F-117 ou le B-2 n'ont pu être identifiés comme tels en raison de leur forme atypique par rapport à celles des autres avions lors de leurs premiers vols, avant que leur existence ne soit rendue publique.

D'autres témoignages mentionnent des objets lumineux de forme triangulaire, de couleur généralement orangée ou encore des plates-formes triangulaires avec de nombreuses sources lumineuses. D'un autre côté, la presse ouverte a déjà fait allusion à des dispositifs lumineux destinés au camouflage. Ainsi, Bill SWEETMAN, dans un article paru dans *Interavia* mentionne un dispositif dénommé «Lumières de Yehudi» utilisant une combinaison de lumières et de capteurs pour modifier la luminance de chaque partie de l'avion³¹.

Toutes ces analogies sont elles fortuites? Ne serait-il pas intéressant de faire passer des avions bien terrestres pour autre chose que ce qu'ils sont en réalité en exploitant les croyances et les attentes liées aux ovnis? Dans un article publié en 1990 dans la revue *UFO*, l'idée suivante est suggérée : les américains auraient tenté, dès la fin des années 1940, d'imiter l'apparence des objets non-identifiés rapportés un peu partout dans le monde en construisant des engins en forme de soucoupes, puis d'ailes volantes³². Ceci dans le but de réduire le pouvoir de discrimination entre objets non-identifiés et avions de haute technologie. Or, le revêtement sombre du F-117 et la tendance à produire des avions aux

²⁶Par exemple les «Mystérieux Objets Célestes» (MOC) de Aimé MICHEL.

²⁷Le Groupement d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés (GEPAN), créé au sein du Centre national d'études spatiales (CNES) en 1977 est un organisme d'Etat chargé d'étudier le phénomène des ovnis. En 1988, le GEPAN a été remplacé par le Service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques (SEPAR).

²⁸Le *GEPAN et l'étude du phénomène OVNI*, CNES, Toulouse, février 1979.

²⁹Ou triangulaire, voir annexe 1, illustrations 5 et 8.

³⁰Voir respectivement : Voir annexe 1, illustrations 4, 2 et 6.

³¹SWEETMAN, Bill, «L'avion indétectable est en service», *Interavia*, janvier 1987, pp. 39-40.

³²COOPER, Vicki, «Technology Gets the Edge on UFOs», *UFO*, Vol. 5, n°6, 1990.

formes épurées où plus aucun signe distinctif ne vient attester de manière formelle son identification sont caractéristiques du concept de «faible observabilité» (*Low Observable*). La confusion entre avions de haute technologie et ovnis ne serait donc pas un effet secondaire mais quelque chose de voulu.

Se servir du phénomène des ovnis pour masquer des expérimentations afin de les rendre difficilement repérables ou pour bénéficier d'un effet perturbateur lors d'opérations offensives ne constituerait-il pas un atout supplémentaire. Une telle chose n'est pas invraisemblable si l'on se souvient de l'inquiétude évoquée dans le rapport de la commission ROBERTSON, à savoir l'utilisation du phénomène des ovnis en tant que phénomène de société comme un repoussoir permettant de reléguer dans le domaine de la fantaisie des expérimentations ou des appareils opérationnels bien réels³³. De la même manière, on est en droit de se demander si les témoignages provenant de certaines régions isolées du Brésil évoqués précédemment ont un rapport avec des essais d'armes à faisceau dirigé.

Selon un autre article publié dans la revue américaine *UFO*, la version du bombardier B-2 qui a été révélée au public serait en fait bien différente du véritable avion opérationnel. L'auteur de cet article prétend que le véritable B-2 non seulement ressemble à ce que de nombreux témoins affirmèrent apercevoir, mais met en œuvre des technologies issues des recherches que les militaires américains mènent depuis la fin des années 1940 sur les phénomènes aériens non-identifiés³⁴. L'auteur de cet article a même construit une maquette de ce qu'il a appelé le «Real B-2» pour démontrer qu'en plaçant différentes sources lumineuses sous le ventre de l'avion, on obtenait finalement quelque chose d'assez semblable aux «ovnis» que de nombreux citoyens du Nouveau-Mexique, de l'Ohio et de Porto Rico affirmèrent avoir observé³⁵.

Enfin, dans un rapport intitulé *Mystery Aircraft* daté du 20 avril 1992, la Federation of American Scientists (E.U.) reconnaît l'intérêt qu'il y a à examiner, entre autres, les témoignages relatifs aux phénomènes aériens inexplicables pour repérer l'existence de programmes classifiés³⁶.

Il existe des rapports indéniables entre les phénomènes aérospatiaux non-identifiés et les recherches américaines en matière d'aéronautique. Tout d'abord, dans les années 1950, un certain nombre de projets de développement tentèrent de mettre au point des avions en forme de disque ou de forme inhabituelle. Le «Flying Padjack³⁷» dont le développement a finalement été abandonné par la marine américaine, la soucoupe de la firme canadienne AVRO Aircraft³⁸ qui a fini ses jours dans un musée, ou encore le bombardier aile volante YB-49 dont les quelques exemplaires furent détruits sur ordre en 1952, ont fait partie de ces projets.

Par ailleurs, les années 1980 ont vu apparaître des témoignages faisant allusion à des aéronefs triangulaires, en forme de losange, de diamant, ou encore en forme de boomerang. Le 8 Juillet 1992, l'équipage d'un Puma 330 de l'Aviation légère de l'Armée de Terre

³³Voir le dessin d'un avion inconnu ressemblant au XB-70 et les dessins se rapportant à l'observation d'un objet triangulaire, annexe 1, illustration 7.

³⁴GONSALVES, Tony, «Brand New Look at the 'Real' B-2» *UFO*, Vol. 5, No. 3, 1990.

³⁵Voir annexe 2, illustrations 3 et 7.

³⁶*Mystery Aircraft*, Federation of American Scientists, New-York, 20 avril 1992.

³⁷Voir annexe 1, illustration 3.

³⁸Voir annexe 1, illustration 1.

(ALAT) a observé un phénomène aérien non-identifié en forme de losange au niveau de la commune de Brignoles.

Comme le laisse clairement apparaître le rapport de la Commission ROBERTSON, la CIA envisagea la mise en place d'une campagne de dépréciation pour enlever aux ovnis leur aura de mystère de manière à rendre le public moins perméable à une éventuelle utilisation du phénomène ovni comme arme psychologique défensive ou offensive. Dès 1952, la CIA recommanda une étude afin de déterminer quelle utilisation pouvait être faite du phénomène ovni et, éventuellement, une anticipation des tentatives soviétiques dans ce domaine. On sait aujourd'hui que les soviétiques ne procédaient pas à l'époque à de telles expériences. Plusieurs indices tendent à montrer que les recommandations de la CIA furent suivies afin d'évaluer le profit qu'elle pouvait tirer de la situation.

Le principal enjeu justifiant une utilisation du phénomène ovni en matière de désinformation n'est autre que la maîtrise de l'information circulant dans le microcosme ufologique et dans le public afin de couvrir d'éventuelles expérimentations. De plus, cela permettrait de conserver la mainmise sur les informations fiables susceptible d'apporter des renseignements sur les données se rapportant à la composante physique du phénomène ovni, en mêlant de fausses informations aux cas les plus intéressants. Autre avantage : cela permettrait de donner au public et aux groupes d'amateurs des informations «colorées» susceptibles de faire triple emploi :

- 1) noyer les données discriminantes et exploitables potentiellement imputables à une intelligence étrangère ;
- 2) entretenir des récits types qui seraient immanquablement reconnus par les «ufologues» comme typiquement imputables aux ovnis/extraterrestres alors qu'ils ne seraient là que pour couvrir des expérimentations ;
- 3) faire émerger différenciellement les témoignages atypiques, peu soumis aux stéréotypes et susceptibles de présenter un intérêt.

Par ailleurs, étant donnés les liens unissant la Grande Bretagne et les Etats-Unis en matière de projets avancés, il est inutile de s'étonner du fait que la presse anglo-saxonne ait tourné en dérision le projet de création d'un Observatoire Européen des ovnis proposé par le physicien Italien Tullio REGGE³⁹. Il semble en effet évident que toute initiative allant dans le sens d'un développement des recherches en matière de phénomènes aériens non-identifiés dans un cadre européen peut être ressentie comme une menace pour la discrétion de certains programmes avancés, notamment américains. La mise en œuvre d'opérations de désinformation destinées à entretenir la confusion et à assurer le rejet des phénomènes aérospatiaux non identifiés n'est donc pas à exclure. L'on peut d'ailleurs se demander si la diffusion à l'échelle mondiale du film du prétendu extraterrestre de Roswell ne rentre pas dans ce type d'opération de désinformation.

Par ailleurs, les craintes sur la manipulation des associations d'amateurs ne sont pas infondées (Comité ROBERTSON, rapport de l'IHEDN). Par exemple, selon le magazine *Popular Science*, la base aérienne de Nellis est devenue un lieu de ralliement pour de

³⁹Rapport de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie sur la proposition de création d'un centre européen d'observation des «ovnis», *ibid.* Voir aussi l'article publié dans le *Financial Times* : GARDNER, David , «Brussels may keep eye out for UFOs», *Financial Times*, december 2, 1993, p. 1.

nombreux amateurs d'ovnis⁴⁰. Munis de jumelles, d'appareils photographiques et de matériel de radiocommunication, les amateurs d'ovnis investissent le périmètre de la base persuadés qu'elle abrite des ovnis récupérés par l'armée ou pour observer un phénomène lumineux se produisant régulièrement surnommé «Old Faithful». Excédée par ces curieux, l'armée de l'air américaine a obtenu l'autorisation d'acquérir 1600 hectares supplémentaires afin que la zone interdite gagne les hauteurs où se postent habituellement les indiscrets. Certains de ces observateurs indésirables se sont spécialisés dans la surveillance de la base aérienne de Nellis et diffusent des informations, parfois des photographies, sur Internet ou dans des revues spécialisées sur les ovnis⁴¹.

⁴⁰BROWN, Stuart F., «Secret Air Base», *Popular Science*, march 1994.

⁴¹Ainsi peut-on trouver dans des revues spécialisées une photographie infrarouge de la base de Machrihanish et des dessins de hangars du complexe de Hellandalle. Voir respectivement annexe 2, illustrations 1 et 2.

INTERACTIONS PHYSIQUES ENTRE LA SPHERE SCIENTIFICO-MILITAIRE ET LE PHÉNOMÈNE DES OVNIS

Possibilité d'une menace directe

Les témoignages ne se bornent pas toujours à la simple description d'un objet ou d'un phénomène physique apparemment inconnu. Parfois, des événements plus inquiétants sont rapportés. Par exemple, Jacques VALLEE indique qu'entre septembre et novembre 1977 certaines populations du nord-est du Brésil furent exposées à des rayons lumineux qui furent à l'origine de divers symptômes⁴². Provenant d'objets rectangulaires dénommés «chupas» émettant un bourdonnement semblable à celui d'un transformateur, les faisceaux lumineux provoquèrent des brûlures, des étourdissements, des maux de tête et une diminution de la tension artérielle chez ceux qui y furent exposés⁴³. Selon un médecin qui eut à examiner de nombreuses personnes présentant des symptômes liés aux «chupas», les lésions commençaient par un rougissement intense de la peau dans la région affectée, puis les victimes commençaient à perdre leurs cheveux. D'après la rumeur locale au moins cinq chasseurs trouvèrent la mort près du village de Parnarama entre 1981 et 1985 à la suite de rencontres avec des «chupas». Toujours selon VALLEE, l'armée de l'air brésilienne envoya une mission d'étude dans la région de Belém où les observations furent particulièrement nombreuses à la fin de 1977 et un rapport fut rédigé.

Aux Etats-Unis, le 29 décembre 1980, Betty CASH ainsi que les deux passagers qu'elle ramenait à leur domicile en voiture, observèrent un objet lumineux en forme de diamant planant au-dessus de la route⁴⁴. Alors que l'objet commençait à s'éloigner, un événement encore plus étrange se produisit : une vingtaine d'hélicoptères apparurent et poursuivirent l'objet jusqu'à sa disparition. Au cours des heures qui suivirent, les trois témoins eurent des cloques et des nausées. Betty CASH fut par la suite hospitalisée durant deux semaines en raison de brûlures et, persuadée d'avoir observé un engin expérimental, accusa l'Etat d'être

⁴²VALLEE, Jacques, *Confrontations*, Robert Laffont, Paris, 1991.

⁴³Voir annexe 2, illustration 5.

⁴⁴Voir annexe 2, illustration 8.

responsable des sévices subits. Suite à ses allégations, des vérifications furent entreprises par le Ministère de la Défense américain qui finalement ne put mettre en évidence la présence de matériel militaire en lieu et date de l'observation des trois témoins. Cette affaire a fait l'objet de rapports médicaux attestant des préjudices subits.

Selon le Général russe TARASOV, il n'y a généralement pas de manifestation d'agressivité de la part des ovnis observés mais dans certains cas la question reste ouverte⁴⁵ et des tentatives d'interceptions ont déjà eu lieu. Certains militaires russes attribuent des incidents à des ovnis. C'est le cas du Général KARNAOUKHOV qui rapporte la disparition d'un Su-27 peu après que son pilote eu signalé la présence d'un engin non-identifié⁴⁶. Le Colonel Vladimir PLATONOV, attribue à un ovni un faux ordre de lancement de missile ayant causé une confusion d'un quinzaine de seconde sur une base. On peut néanmoins ce demander si ce n'est pas l'Etat de décrépitude de l'ex-armée soviétique qui a poussé certains à attribuer à d'hypothétiques ovnis quelques dysfonctionnements⁴⁷.

D'une manière générale, il est difficile de prendre à la lettre de tels témoignages. D'abord en raison de leur caractère extraordinaire, ensuite parce que ceux qui écrivent sur les ovnis ne sont pas toujours préoccupés par l'authenticité des histoires qu'ils distillent dans l'opinion publique. Mais il convient de rappeler qu'il y a des témoignages accompagnés de documents administratifs attestant de dommages physiques que les témoins attribuent aux phénomènes observés.

Confrontations entre phénomènes aériens non identifiés et forces armées

A plusieurs reprises les forces militaires de différents pays ont été directement confrontées à des aéronefs ou à des phénomènes non-identifiés. L'affaire la plus spectaculaire connue à jour est sans doute la tentative d'interception d'un ovni par la chasse iranienne le 19 septembre 1977. Les équipements de bords (interphone, UHF et commandes du système d'armes) ont cessé de fonctionner dès que le F-4 iranien constitua une menace pour l'objet poursuivi. L'attaché militaire des Etats-Unis à Téhéran envoya un télex à la Défense Intelligence Agency (DIA) peu après l'incident⁴⁸.

Selon le quotidien russe *Rabochaya Tribuna*, le pilote d'un Mig a été récemment confronté à deux engins de forme oblongue de dimensions impressionnantes. La longueur du premier fut estimée à 400 m, celle du second à 2 km⁴⁹.

Le continent Européen n'est pas épargné par ce type d'affaire. En mars 1990, deux F-16 de la Force Aérienne Belge ont tenté d'intercepter des objets non-identifiés. Dans la nuit du 30

⁴⁵HUNEEUS, Antonio, «UFOS Invade Russian Air Space», *UFO Universe*, Vol. 4, No. 4, winter 1995.

⁴⁶CHOURINOV, Boris, *Ovnis en Russie*, Guy Trédaniel Editeur, Paris, 1995, pp. 240-241. B. CHOURINOV se rapporte à l'article suivant : D. KHOLODOV, «Les Su pour la fête», *Moskovski Komsomolets*, 10 avril 1983.

⁴⁷*ibid.*, p. 240.

⁴⁸Reproduit et traduit dans : POHER, Claude, «Interactions entre des avions militaires et des ovnis», *Présentation au conseil scientifique du GEPAN des études menées pendant le premier semestre 1978 (tome 5)*, annexe 16.

⁴⁹*Rabochaya Tribuna*, 20 octobre 1990. Voir également le bulletin FBIS (Foreign Broadcast Information Service) réf. FB PN 91-014 du 10 janvier 1991.

au 31 mars le Centre de contrôle radar de Glons reçut un appel téléphonique d'un gendarme affirmant observer trois lumières inhabituelles formant un triangle équilatéral, puis un autre groupe de trois lumières se dirigeant vers les premières. Une patrouille de la Gendarmerie de Wavre se rendit sur place et confirma le phénomène. Les radars de Glons et de Semmerkaze reçurent un écho non-identifié et le radar de Glons transmis un ordre de décollage à l'aéroport de Beauvechain. Deux F-16 décollèrent pour interception. Selon le rapport LAMBRECHTS rédigé par les Forces aériennes Belges, par trois fois les radars verrouillèrent leur cible pendant quelques secondes, à chaque verrouillage celle-ci changea de comportement de manière drastique et les radars décrochèrent. Lorsque le radar décrocha au second verrouillage, l'instrumentation de bord indiqua un brouillage. Lors de la tentative d'interception les pilotes n'eurent aucun contact visuel avec la cible. A l'époque responsable de la section Opérations à l'Etat Major de la Force Aérienne Belge, le Général DE BROUWER considère, en vertu des essais faits en laboratoire, qu'il reste une possibilité, même si elle est infime, pour que les mesures radars soient des artefacts dus à un mauvais fonctionnement.

En France, une tentative d'interception similaire a été tentée le 15 juin 1951 lors d'un vol d'entraînement parti de la base d'Orange. Sur le point d'atterrir, le Sergent Chef PRIO signala au Lieutenant GALIBERT un engin «bizarre» de forme oblongue. Ce dernier tenta de poursuivre l'objet mais celui-ci s'éloigna rapidement en prenant de l'altitude au fur et à mesure qu'il s'en rapprocha, puis disparut finalement au loin⁵⁰.

Ces quelques témoignages extraits de documents officiels dont l'authenticité peut difficilement être mise en doute, montrent qu'à plusieurs reprises des pilotes et des responsables militaires ont eu le sentiment d'être confronté à des objets ou à des phénomènes qui :

- n'ont pas été reconnu comme appartenant aux forces du pays qu'ils survolaient ;
- ont fait l'objet d'une approche ou d'un ordre d'interception ;
- ont adopté un comportement de fuite ou d'auto-protection ;
- ne possédaient aucun signe distinctif permettant de les assimiler, du moins dans l'immédiat, à des aéronefs connus.

D'autres témoignages plus alarmistes, mais dont la validité reste à évaluer, rapportent la disparition d'avions lors d'une tentative d'interception au-dessus de l'île de Puerto Rico en 1988, où plusieurs témoins auraient assistés à la disparition de deux F-15 dans un objet triangulaire.

⁵⁰Compte rendu du Lieutenant Raymond GALLIBERT, commandant de la 1re escadrille de l'escadron de chasse 1/5 «Vendée» daté du 15 juin 1951 ; compte-rendu du Sergent-chef René PRIO de l'escadron de chasse 1/5 «Vendée» daté du 15 juin 1951 ; le compte rendu N°811/BA/TAC/S établi par le Colonel MORLAT, commandant de la Base Aérienne 115.

Possibilité d'un transfert de technologie

Certains témoignages, dont le plus célèbre est celui se rapportant à la chute d'un ovni à Roswell en 1947, mentionnent la récupération de matériaux inconnus. Par exemple, les débris prétendument recueillis lors du crash de Roswell possédaient des caractéristiques semblables au kevlar, qui n'apparut que plus tard. Selon le rapport de l'armée de l'air américaine sur l'affaire de Roswell, il n'en est rien. Plus prosaïquement, il est probable que bon nombre d'objets initialement considérés comme non identifiés s'avérèrent des aéronefs ou des satellites.

INTERACTIONS INTELLECTUELLES PUIS PHYSIQUES ENTRE LA SPHERE SCIENTIFICO- MILITAIRE ET LE PHÉNOMÈNE DES OVNIS EN TANT QUE FAIT SOCIAL

Possibilité d'un transfert de connaissances

Les études menées par les Etats-Unis sur le phénomène ovni ont mis à jour certaines caractéristiques telles que l'élusivité ou l'absence fréquente de signature radar. Comme le montre le développement des technologies furtives, il apparaît des analogies entre le concept de furtivité, ou encore celui de «*deception*», et ce que rapportent les témoins d'ovnis. Il n'est pas impossible qu'une fois constatées les caractéristiques liées au phénomène aériens non-identifiés aient donné lieu à des concepts intéressants en premier lieu le domaine militaire ou stimulées certaines recherches. L'étude des documents officiels américains et canadiens montrent en tout cas que l'intérêt heuristique que pourrait avoir une étude approfondie des phénomènes aériens non-identifiés a bien été perçu. Les recherches menées dans le domaine de la magnétohydrodynamique (MHD) par Jean-Pierre PETIT illustrent d'ailleurs bien le rôle «moteur» que peut avoir l'étude des phénomènes aériens non-identifiés pour la recherche. De manière analogue à l'influence mutuelle de la science et de la science fiction. Aussi, l'intérêt scientifique de certaines observations a été évoqué à la fin des années 1960 par les autorités canadiennes : Un certain nombre d'enquêtes suggèrent qu'il y a des ovnis présentant des caractéristiques scientifiques uniques ou qu'ils relèvent d'une technologie avancée, dont l'étude pourrait contribuer à l'avancée de la recherche scientifique et technique⁵¹.

D'autre part, l'examen de la documentation disponible sur le développement des technologies furtives a permis de découvrir qu'une entreprise américaine ayant participé aux études sur les phénomènes aériens non-identifiés, la Rand Corporation, était aussi impliquée dans les recherches en matière de furtivité, notamment dans le cadre du programme Have Blue qui a donné naissance au F-117.

⁵¹Courrier de L. CADIEUX adressé à C.M. DRURY en septembre 1967 recommandant la prise en charge de la question des ovnis par le NRC ; *The Government UFO Connection*, Vol. 3, pp. 97-98.

Armes psychotroniques

L'arme psychotronique (ou psycho-physiologique) vise à influencer le comportement d'un individu à l'aide de moyens techniques. L'une des plus connue est la lumière scintillante qui à certaines fréquences peut influencer sur le comportement de l'homme. Embarquée à bord d'avions et de navires, cette arme serait depuis déjà quelques années utilisée par l'ex-Union-Soviétique. L'existence de tels systèmes semble même très probable si l'on considère les témoignages de nombreux pilotes militaires américains ayant été éblouis par des lumières pulsantes et parfois colorées à la fin des années 1960⁵².

Une utilisation possible du phénomène des ovnis consisterait à mettre en œuvre des moyens matériels dans le but d'obtenir des effets déstabilisants dans le cadre d'opérations offensives en utilisant les croyances rattachées au phénomène et la crainte de l'inconnu. L'utilisation de technologies visant à troubler l'ennemi ou à utiliser ses croyances n'est pas une nouveauté. L'utilisation d'hologrammes projetés sur les nuages représentant par exemple des martyrs musulmans priant aux combattants de rentrer chez-eux a déjà été envisagée. On sait par ailleurs qu'il existait durant la guerre du Viêt-nam une unité spéciale qui avait pour mission de créer à l'aide d'un système de projection des apparitions destinées à dissuader ou à effrayer les troupes ennemies. Le projecteur, baptisé *Mitralux*, permettait de projeter des diapositives sur les bancs de nuages.

En résumé, puisque des aéronefs peuvent être catalogués comme «ovnis», il apparaît un intérêt évident à entretenir la confusion par les moyens suivants, qui pourraient éventuellement être combinés :

- des moyens psychologiques (désinformation), en entretenant certains aspects du phénomène afin de projeter dans le domaine de la fantaisie les observations qui en réalité se rapportent à des appareils de haute technologie ;
- des moyens matériels (dispositifs lumineux et/ou sonores) provoquant des perturbations psychologiques et physiologiques dans le cadre d'opérations offensives ou autorisant une capacité d'action accrue.

Il semble en effet évident qu'une confrontation avec un aéronef dont l'identification est incertaine se traduira par une augmentation du temps de réaction de l'adversaire.

⁵² MECKELBURG, Ernst, *Les armes secrètes psi. Energies psi et armes parapsychologiques dans l'affrontement Est-Ouest*, Belfond, Paris, 1986.

UNE APPROCHE MILITAIRE EST-ELLE JUDICIEUSE ?

Des concepts applicables aux deux domaines

A ce stade, où je suppose le lecteur prémuni contre toute forme de dérive paranoïaque, je propose d'explorer une approche militaire du phénomène des ovnis d'une manière générale.

Outre l'existence d'implication militaires recensées par les études officielles, ce document propose une approche à caractère militaire du phénomène des ovnis. En effet, les caractéristiques fondamentales du phénomène des ovnis ne sont pas sans affinités avec la pensée militaire : évanescence, furtivité, problèmes d'identification, désinformation et confusion sont des concepts qui côtoient le domaine militaire.

Dès lors l'on peu se demander si la pensée militaire, c'est à dire des concepts et des moyens particuliers de les mettre en œuvre, n'est pas spécialement adaptée pour appréhender, examiner et améliorer la connaissance du phénomène des ovnis. Il s'agit en effet d'une manière particulière de penser et d'appréhender les choses, plutôt que d'une discipline. Plus exactement une approche à caractère militaire est-elle plus appropriée qu'une approche mono-disciplinaire? Les sociologues abordent le phénomène des ovnis pour faire de la sociologie avec le phénomène des ovnis. Ne s'agit-il pas d'en savoir davantage en tenant compte des spécificité, des caractéristiques fondamentales de ce phénomène?

Intelligence fondamentalement étrangère

L'hypothèse extraterrestre est la plus populaire et la plus répandue dans le milieu des amateurs d'ovnis. Les ovnis seraient en fait des engins venant d'une ou d'autres planètes pour étudier la Terre et effectuer des prélèvements divers. Cependant, pour la majorité des

astronomes, cette hypothèse est difficilement soutenable en raison des distances qui séparent la Terre des étoiles les plus proches susceptibles d'abriter une planète habitée, et des problèmes logistiques qu'un tel voyage entraînerait compte tenu des moyens actuels. En supposant qu'une civilisation ait pu développer des véhicules capables de se déplacer à la vitesse de la lumière, il lui faudrait 4,3 années pour venir de l'étoile la plus proche jusqu'à la Terre.

Selon Jean HEIDMANN, responsable pour la France du programme SETI (Search for Extra Terrestrial Intelligence), il n'y a pas le moindre indice permettant d'affirmer que le phénomène ovni correspond à la mise en œuvre d'une technologie extraterrestre, bien que l'existence de civilisations technologiques soit concevable. L'astrophysicien Evry SCHATZMAN rejette lui l'hypothèse extraterrestre en mettant en avant le nombre important de méprises avec la Lune, Vénus ou des météorites entrant dans l'atmosphère⁵³, explication qui ne tient nullement compte du caractère multi-causal du phénomène. Par contre, pour l'astrophysicien Jean-Claude RIBES et pour Jean-Jacques VELASCO, l'actuel responsable du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques (SEPPA), il n'est pas inconcevable que certains témoignages relatifs aux ovnis soient imputables à une intelligence extraterrestre.

Dans une perspective militaire il peut paraître stupide de vouloir signaler notre présence, c'est à dire celle de la Terre et de sa civilisation, à des civilisations extraterrestres, certes hypothétiques, mais dont nous ne connaissons rien. Il est étonnant de constater que les divers projets de communication avec des civilisations extraterrestres ne mentionnent pas la possibilité qu'un contact s'avère néfaste, voire désastreux. Est-ce à dire qu'un tel contact s'avérerait nécessairement bénéfique? Pourtant, si l'on se réfère, par nécessité, aux contacts entre civilisations, cultures ou ethnies différentes, il est tout de même difficile de concevoir comme nécessairement positif un contact entre deux intelligences ou deux civilisations, dont l'une ignore tout de l'autre.

D'autre part la Terre émet en permanence et dans toute les directions des ondes électromagnétiques et ceci sur des fréquences très variées. A quoi bon envoyer une sonde *Pioneer 10* avec une plaque d'identité et dont la vitesse est bien inférieure à celle de la lumière? Doit-on considérer le fait d'envoyer une plaque indiquant la position de la Terre dans le système solaire et dans la galaxie, en indiquant des paramètres fondamentaux sur notre constitution comme étant un acte raisonnable? Dans une perspective militaire, il ne serait pas exagéré de dire que cela relèverait de l'irresponsabilité, d'un manque grossier d'intelligence ou de stupidité.

Dans *La réalité de la réalité*, Paul WATZLAWICK consacre un chapitre à la communication extraterrestre. L'auteur tempère l'optimisme béat des adeptes de la communication extraterrestre par cette remarque : "(...) rien n'est certain sur l'impact psychologique et social qu'auraient sur nous l'arrivée d'informations concernant des civilisations beaucoup plus avancées. La seule analogie à laquelle nous puissions nous référer ici-bas est l'effet désastreux de notre avance sur les cultures "primitives" (...) ⁵⁴".

⁵³SCHATZMAN, Evry, «La grande mystification», *Ciel & Espace*, n°268, avril 1992, pp. 36-39.

⁵⁴ WATZLAWICK, Paul, *La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*, Seuil, coll. Points/Essais, Paris, 1978, p. 196.

Mimétisme et camouflage

L'hypothèse extraterrestre n'est ni irrationnelle, ni improbable, et sa vérification implique la conjecture suivante : *une intelligence se manifeste*. Quelques auteurs ont écrits sur le «mimétisme des ovnis» ou le «camouflage» mais sans grande précision et sans grand discernement⁵⁵. Toujours est-il que d'un point de vue militaire, la tromperie est une activité courante. Plus qu'un simple comportement, la tromperie est devenue une affaire technologique avec l'apparition des leurres électroniques. Que se soit pour cacher (*recover*) ou pour tromper (*deception*), la tromperie et le leurre sont issus de la sphère militaro-industrielle et leur utilisation s'est étendue au renseignement économique.

Par ailleurs, dans la nature il existe de nombreuses espèces qui disposent naturellement d'une aptitude au camouflage. Pour exploiter cette aptitude au camouflage, certaines de ces espèces on recourt à des comportements spécifiques qui supposent une intentionnalité ou un instinct de protection.

Dans la perspective de l'hypothèse extraterrestre, donc d'une intelligence extraterrestre, la problématique du leurre ne peut donc pas être évacuée. Ceci ne signifie pas, bien entendu, que tout les témoignages et que toutes les photographies expliquées, le sont parce qu'une intelligence trompe les enquêteurs. Etre convaincu de cela serait déraisonnable. Mais la possibilité qu'une intelligence fasse usage de techniques analogues aux techniques de contre-mesures électroniques ne semble pas irrationnelle et pourrait être envisagée de manière raisonnable.

Il semble évident que l'idéal serait de pouvoir enregistrer les phénomènes aériens non identifiés dans différents domaines de longueur d'onde (imagerie multi-spectrale), afin d'obtenir un maximum de paramètres sur la mire⁵⁶ et pour permettre son identification ou, le cas échéant, de mettre à jour des caractères discriminants qui font qu'il s'agit d'un phénomène physique nouveau et original.

⁵⁵Par exemple : JAILLAT, Jean-Jacques, «Mimétisme OVNI, psychisme humain», *Lumières dans la nuit*, n°170, décembre 1977, pp. 11-15.

⁵⁶Ce sur quoi on porte son attention, c'est la chose visée, détectée, observée, indépendamment de sa nature.

CONCLUSION

La conclusion de l'étude dirigée par le physicien Edouard U. CONDON et commandée par l'armée de l'air américaine selon laquelle le phénomène ovni ne saurait faire avancer la science est absurde dans la mesure où la frange non élucidée de ces phénomènes correspond potentiellement à des choses que nous ignorons. Notamment à des prototypes ou à des engins opérationnels de haute technologie. L'étude des phénomènes aériens non-identifiés a donc un intérêt heuristique indéniable pour la sphère scientifico-militaire.

L'examen des études menées par les autorités américaines laisse apparaître un double langage. Les documents divulgués en vertu de la Freedom of Information Act montrent qu'après avoir annoncé la fin de leurs recherches en matière de phénomènes aériens non-identifiés, les Etats-Unis n'ont pas cessé de recueillir les informations relatives à ces phénomènes dans leur propre pays et à l'étranger.

Les implications militaires répertoriées par les projets américains sont toujours d'actualité. Mais on doit aujourd'hui y ajouter la possible utilisation militaire du phénomène des ovnis par les Etats-Unis. Il semble hasardeux de s'avancer sur une forme de transfert technologique entre les débris issus d'ovnis prétendument récupérés et les développements technologiques aux Etats-Unis. Néanmoins, la possibilité d'un rapport entre les études menées sur les phénomènes aérospatiaux et l'orientation des recherches en matière de concepts avancés n'est pas absurde. En effet, le contenu de certains témoignages semblent préfigurer des développements ultérieurs dans le domaine de l'aéronautique et de l'armement, ce qui bien entendu reste à étudier⁵⁷.

D'une manière générale, s'il est difficile de prendre à la lettre les témoignages. Il serait dommage de les nier sous prétexte qu'il se rapportent à des choses extraordinaires. Les américains entretiennent peut-être certains aspects du phénomène des ovnis afin d'assurer le recouvrement d'activités expérimentales. Par ailleurs, l'existence d'aéronefs que l'on ne pourrait identifier constituerait la garantie d'une possibilité d'action étendue et d'une efficacité accrue par rapport à celles d'avions conventionnels. Une étude approfondie de ces phénomènes confirmerait peut-être l'existence d'interactions confirmant l'intérêt que pourrait avoir l'étude des phénomènes aérospatiaux non-identifiés pour la veille technologique, la recherche et la prospective.

⁵⁷On trouve en effet des analogies entre par exemple l'objet décrit dans l'affaire CASH/LANDRUM (voir annexe 2, illustration 8) et le concept de l'«aero-diamond vehicle» (voir annexe 2, illustration 9), et même la science fiction (voir annexe 2, illustration 6).

BIBLIOGRAPHIE

- BALLESTER OLMOS, Vincente-Juan, «Spanish Air Force UFO Files : The Secret's End», *MUFON 1993 International Symposium Proceedings*, MUFON, 1993.
- BROWN, Stuart F., «Secret Air Base», *Popular Science*, march 1994.
- BURTON, Richard, «Have Blue Program Overview», American Institute of Aeronautics and Astronautics, 1994, pp. 114-121.
- CAMPIGLIA, Christophe, *L'irrationnel et ses habitants*, Mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1992.
- CHOURINOV, Boris, *Ovnis en Russie*, Guy Trédaniel Éditeur, Paris, 1995.
- CNES/GEPAN, *Enquête 81/01 - Analyse d'une trace*, Note technique n°16, Toulouse, CNES/GEPAN, 1983.
- CNES/GEPAN, *Enquête 86/06 - "L'amarante"*, Note technique n°17, Toulouse, CNES/GEPAN, 1983.
- CNES/GEPAN, Mini-enquêtes en 1981 et 1982, Toulouse, CNES/GEPAN, janvier 1983.
- CNES/GEPAN, *Note d'information n°3 : Les études de phénomènes aérospatiaux non-identifiés aux Etats-Unis - 2^{me} partie: les premières études officielles*, CNES/GEPAN, Toulouse, 4 nov. 1981.
- CNES/GEPAN, *Réunion du Conseil scientifique du GEPAN - Bilan 1977/1988*, Toulouse, Centre National d'Etudes Spatiales, 29 avril 1992.
- CNES/GEPAN, *Enquête 86/06 - «L'amarante»*, Note technique n°17, CNES/GEPAN, Toulouse, 1983 et *Enquête 81/01 - Analyse d'une trace*, Note technique n°16, CNES/GEPAN, Toulouse, 1983.
- CONDON, Edward U., (sous la direction de), *Scientific Study of Unidentified Flying Objects*, New-York, Bantam Books, 1969.
- COOPER, Vicki, «Technology Gets the Edge on UFOs», *UFO*, Vol. 5, No. 6, 1990.
- DURANT, F.C., *Report of Meetings of Scientific Advisory Panel on Unidentified Flying Objects Convened by Office of Scientific Intelligence*, CIA, 1953.
- FOUÉRÉ, René, «Les commissions d'enquêtes sur les ovnis dans les pays de l'OTAN et aux Etats-Unis de 1946 à 1969», *Phénomènes Spatiaux*, n°25, pp. 11-19.
- FULGHUM, David A., MORROCCO, SCOTT, John D., William B., «U.S. Black Programs Stress Lean Projects», *Aviation Week & Space Technology*, February 6, 1995, pp. 18-20.
- GARDNER, David, «Brussels may keep eye out for UFOs», *Financial Times*, december 2, 1993, p. 1.
- GONSALVES, Tony, «Brand New Look at the 'Real' B-2», *UFO*, Vol. 5, No. 3, 1990, pp. 8-13.
- GOOD, Timothy, *E.T. Connection*, trad. fr. Sylvaine CHARLET, Paris, Presses de la Cité, 1994.
- HAINES, Gerald K., «CIA's Role in the Study of UFOs, 1947-90», *Studies in Intelligence*, Semiannual Edition #1, 1997. Article disponible sur Internet à l'adresse <http://www.odci.gov/csi/studies/97unclas/> -
- HUNEEUS, Antonio, «UFOS Invade Russian Air Space», *UFO Universe*, Vol. 4, No. 4, winter 1995.
- HYNEK, Joseph Allen, *Les objets volants non-identifiés, mythe ou réalité?*, trad. fr. Maud Sissung, Belfond, Paris, 1974.
- JAILLAT, Jean-Jacques, «Mimétisme OVNI, psychisme humain», *Lumières dans la nuit*, n°170, décembre 1977.
- LAGRANGE, Pierre, «Enquêtes sur les soucoupe volantes», *Terrain - L'incroyable et ses preuves*, n°14, mars 1990.
- LAGRANGE, Pierre, *La rumeur de Roswell*, La Découverte, Paris, 1997.
- LYNCH, David J., «How the Skunk Works Fielded Stealth», *Air Force Magazine*, november 1992, pp. 22-28.
- MECKELBURG, Ernst, *Geheimwaffe psi psychotronik*, Scherz Verlag, 1984. Trad. fr. : Daniel ROBEN, *Les armes secrètes psi. Energies psi et armes parapsychologiques dans l'affrontement Est-Ouest*, Belfond, Paris, 1986.
- Minutes of the First Meeting of the Committee Set Up to Deal with "Flying Saucers" Sightings*, Defense Research Board (Canada), 1952.
- MONNERIE, Michel, *Et si les ovnis n'existaient pas?*, Paris, Les humanoïdes associés, 1977.
- Mystery Aircraft*, Federation of American Scientists, New-York, 20 april 1992.
- PETIT, Jean-Pierre, *Enquête sur les ovnis*, Albin Michel, Paris, 1990.
- PINVIDIC, Thierry, *Le nœud gordien ou la fantastique histoire des ovnis*, France Empire, 1979.

POHER, Claude, «Interactions entre des avions militaires et des ovnis», *Présentation au conseil scientifique du GEPAN des études menées pendant le premier semestre 1978 (tome 5)*, CNES, juin 1978.

Présentation au conseil scientifique du GEPAN des études menées pendant le premier semestre 1978, CNES/GEPAN, Toulouse, 1978.

Project Second Storey, Minutes of the 2/52 Meetings, CGS Board Room, Ottawa, 19 mai 1952.

QUIRIN, Hubert, «Les ovnis mis à nu», *Science et avenir*, février 1997.

Rapport sur les phénomènes aérospatiaux non-identifiés, IHEDN, 20 juin 1977.

Rapport concernant l'observation d'Orni durant la nuit du 30 au 31 mars 1990, Forces Aériennes Belges, 1990.

REGGE, Tulio, *Rapport de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie sur la proposition de création d'un centre Européen d'observation des «ovnis»*, Parlement Européen, 2 décembre 1993.

RENARD, Jean-Bruno, *Les extra-terrestres, une nouvelle croyance religieuse?*, Cerfs, 1988.

SCHATZMAN, Evry, «La grande mystification», *Ciel & Espace*, n°268, avril 1992, pp. 36-39.

SIDER, Jean, *Ultra top-secret, ces ovnis qui font peur*, Ile Rousse, Axis Mundi, 1990.

SPENCER, John, *The UFO Encyclopedia*, Londres, Headline, 1990.

STACY, Dennis & HUYGHE, Patrick, «Cosmic Conspiracy : Six Decades of Government UFO Cover-ups - Part Five», *OMNI*, august 1994.

STACY, Dennis & HUYGHE, Patrick, «Cosmic Conspiracy : Six Decades of Government UFO Cover-ups - Part One», *OMNI*, april 1994.

SWEETMAN, Bill, «L'avion indétectable est en service», *Interavia*, janvier 1987, pp. 39-40.

Technical Instruction TI-2185 addendum n°3 du 11 février 1948, sujet : «Sign Project-Evaluation of Unidentified Flying Objects», *Sign Report*, février 1949, Air Technical Intelligence Center/USAF.

TENNENBAUM, Jonathan, «Les armes anti-personnelles électromagnétiques», *Défense & armement*, Heraclés International, n°73, mai 1988.

The Government UFO Connection - A Collection of UFO Documents from the Government of the USA and Canada, Fund for UFO Research, 1985.

The Roswell Report : Case Closed, USAF, 1997.

Vague d'OVNI sur la Belgique, Bruxelles, SOBEPS, 1991.

VALLÉE, Jacques, *Confrontations. Un scientifique à la recherche du contact avec un autre monde*, trad. fr. Janine VALLEE, Paris, Robert Laffont, 1991.

VALLÉE, Jacques, *Ovni : la grande manipulation*, trad. fr. Albert et Tatyana SCHMIDT, Paris, Editions du Rocher, 1983.

VALLÉE, Jacques, *Révélation. Contact avec un autre monde ou manipulation humaine?*, trad. fr. Janine VALLEE, Paris, Robert Laffont, 1992.

WATZLAWICK, Paul, *How Real is Real? Ommunication, Disinformation, Confusion*, Random House, New York, 1976. Trad. Fr. Edgar ROSKIS : *La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*, Seuil, coll. Points/Essais, Paris, 1978, p. 196.

WESTRUM, Ronald, «Le facteur humain dans les observations d'ovnis», *OVNI, vers une anthropologie d'un mythe contemporain*, Paris, Heimdall, 1990.

«Les ovnis, enjeu de la guerre psychologique», *Inexpliqué*, vol. 6, pp. 1348-1351, Paris, Atlas, 1982.

«Possible 'Black' Aircraft Seen Flying In Formation With F-117s, KC-135s», *Aviation Weeks & Space Technology*, March 9, 1992, p. 66.

«Wizard Wars & Air Power in the 21st Century - Part One», *Air International*, september 1994, pp. 142-146.

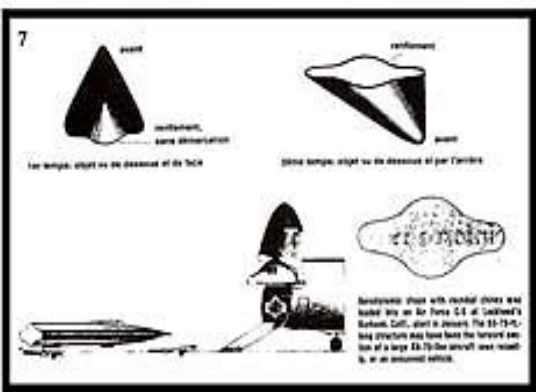
PLAN DES ANNEXES

Annexe 1

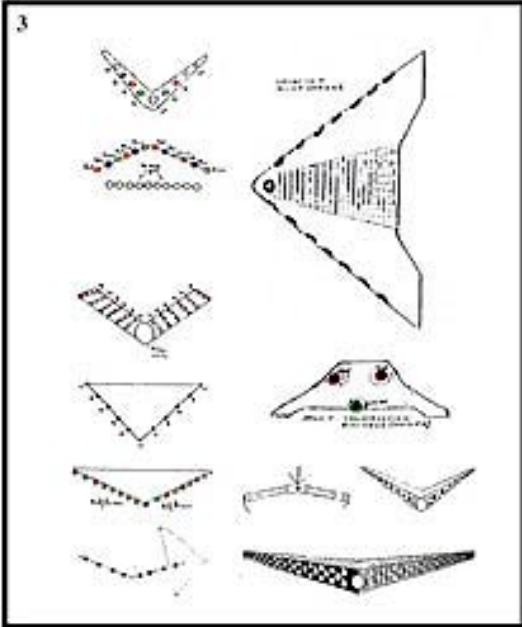
1 - Engin en forme de soucoupe construit dans les années 1960 par la firme canadienne AVRO pour l'armée américaine. Evoluant à quelques mètres du sol, cet engin se caractérisait surtout par son manque de stabilité. 2 - Photographie de la seconde plate-forme expérimentale développée dans le cadre du programme Have Blue qui abouti à la réalisation du chasseur furtif F-117. 3 - Le Flying padjack, ou Navy Flounder, conçu durant la seconde guerre mondiale pour l'US Navy. 4 - Le bombardier furtif B-2. 5 - Vue d'artiste de l'un des avion issu du programme secret Aurora. 6 - Maquette du A-12, dont la réalisation fut abandonnée. 7 - En haut : dessins se rapportant à l'observation d'un objet triangulaire (*Lumières dans la nuit*, n°318). En bas : dessins d'un avion inconnu ressemblant au XB-70 en cours de chargement dans un C-5 (*Aviation Week & Space Technology*, august 24, 1992, pp. 23-24). 8 - Dessin illustrant l'observation d'un avion inconnu accompagné de deux F-111 et d'un KC-135, faite par Chris Gibson et Graeme Winton en août 1989. «Possible «Black» Aircraft Seen Flying In Formation With F-111s, KC-135s», *Aviation Week & Space Technology*, March 9, 1992, pp. 66. voir également Bill SWEETMAN, *Aurora, The Pentagon's Secret Hypersonic Skyplane*, Mil-Tech Series, Motorbook International, 1993. – Droits réservés.

Annexe 2

1 - Photographie infrarouge de la base aérienne de Machrihanish (Ecosse) publiée dans la revue spécialisée *UFO Magazine*. La base est supposée abriter l'un des avions issus du programme Aurora. *UFO Magazine*, May-June 1996, p. 53. 2 - Dessin d'un des hangars du complexe de la firme Lockheed à Hellendale. *UFO Magazine*, May-June 1996, p. 54. 3 - Dessins d'ovnis en forme de «V» observés entre 1983 et 1986 dans les états de New York et du Connecticut. 4 - Circulaire de l'US Navy sensibilisant le personnel à rapporter les observations d'ovnis au même titre que toute autre observation. 5 - Blessure attribuée à un faisceau lumineux provenant d'un «chupas». 6 - Dessin de l'illustrateur de science fiction Tim WHITE. *The Science Fiction Fantasy World of Tim White*, Paper Tiger Books, 1981. 7 - Maquette du B-2 munie d'un dispositif d'éclairage réalisée par Tony GONSALVES pour démontrer que les liens entre programmes classifiés et témoignages d'ovnis sont plus étroits qu'on ne le pense. GONSALVES, Tony, «Brand New Look at the 'Real' B-2», *UFO*, Vol. 5, No. 3, 1990, pp. 8-13. 8 - Illustration basée sur l'observation de Betty CASH et de Vicky LANDRUM, le 29 décembre 1980 près de Huffman (Texas). 9 - Dessin illustrant le concept de l'aero-diamond vehicule. «Wizard wars & Air Power in the 21st Century - Part One», *Air International*, sept. 1994, pp. 142-146. – Droits réservés.



ANNEXE 1



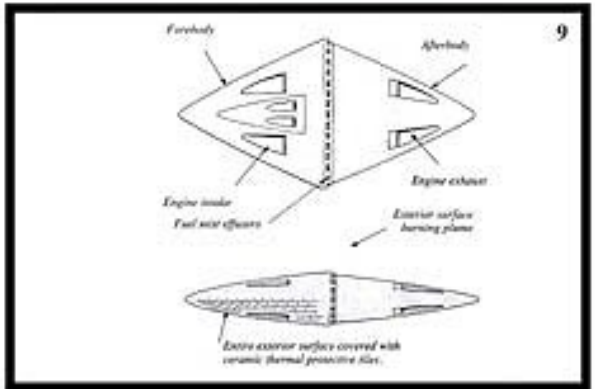
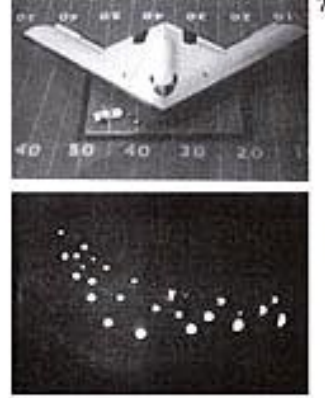
What to report

Report all airborne and waterborne objects which appear hostile, suspicious, or unidentified. Examples:

1. Guided Missiles
2. Unidentified Flying Objects
3. Submarines
4. Surface warships positively identified as not U. S. or Canadian
5. Aircraft or controls which appear to be directed against the UNITED STATES, CANADA, their territories or possessions.

Do not report

- (a) Surface craft or aircraft in normal passage.
- (b) Known U. S. or Canadian military ships including submarines.
- (c) Known U. S. or Canadian Government ships.
- (d) Known U. S. or Canadian Military aircraft.



UFOTO

E-PUBLICATION DEVOTED TO UFO PHOTOGRAPHS

UFOTO is a non-profit E-Publication. You can contribute to this project by sending any material regarding UFO photographs : articles, images, catalogs, analysis...

UFOTO'S MAILING LIST

You can receive UFOTO updates by subscribing to UFOTO's Mailing List :
http://mapage.noos.fr/ufoto/mail/mlist_enfr.htm

UFOTO

PUBLICATION ELECTRONIQUE SUR LES PHOTOGRAPHIES D'OVNIS

UFOTO repose sur un principe contributif afin d'encourager les échanges et d'assurer son développement. Toutes les ressources de ce site sont accessibles gratuitement. Cependant, l'accès à certaines de ces ressources est soumis à condition : les intéressés doivent en contrepartie envoyer un document concernant les photographies d'ovnis qui sera mis à disposition sur le site.

LISTE DE DIFFUSION UFOTO

Vous pouvez recevoir régulièrement les informations de mise à jour en vous abonnant à la liste de diffusion UFOTO :
http://mapage.noos.fr/ufoto/mail/mlist_enfr.htm

<http://www.ufoto.fr.st>
<http://mapage.noos.fr/ufoto>

E-Mail : ufoto@fr.st

